

**Procès-verbal de la 182^e assemblée du
conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Joliette
tenue le jeudi 29 janvier 2026, à 18 h, salle du conseil**

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE

- Catherine Asselin
- Caroline Gagnon
- Yannick Langlois
- Anne Majory Louis
- Emmanuelle Richard
- Dave Dupuis
- Antoine Jolicoeur
- Amélie Lepage
- Mélanie Mainville (en remplacement de Mme Ducharme-Beausoleil)
- Andrée St-Georges

MEMBRES ABSENTS

- Kim Alexandre
- Hugues Doucet
- Samuel Dionne

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE

- M. Jean-François Benny, enseignant et coordonnateur du programme des *Techniques de l'informatique*
- Mme Julie Bruneau, directrice adjointe au Service des programmes et du développement pédagogique
- Mme Sylvie Gauthier, enseignante et coordonnatrice du programme *Gestion des technologies d'entreprise agricole*
- M. Martin Richard, conseiller pédagogique
- M. Mathieu Roger, directeur adjoint au Service de l'organisation et du cheminement scolaires et des Services adaptés

AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE

- Mme Janie Bolduc

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ayant constaté le quorum, la présidente ouvre la réunion à 17 h 57. Elle souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'une belle année 2026.

2. Adoption de l'ordre du jour

CECJ260129-01	Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par M. Antoine Jolicoeur, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : Inversion des points 6 et 8 Changement de présentateur pour Mme Mélanie Mainville au point 9 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	--

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2.	Ordre du jour
3.	Procès-verbaux : 3.1 180 ^e réunion tenue le 18 septembre 2025 3.2 181 ^e réunion tenue le 13 novembre 2025
4.	Suivis des procès-verbaux
5.	Parole à l'assemblée
6.	Actualisation du cahier de programme - <i>Gestion et technologies d'entreprise agricole</i> (152.B0) Présenté par Mélanie Mainville, Sylvie Gauthier et Martin Richard
7.	Actualisation du cahier programme - <i>Techniques de l'informatique</i> (420.B0) Présenté par Jean-François Benny et Yannick Langlois
8.	Données sur la réussite avec MyMetrix Présenté par Julie Bruneau et Yannick Langlois
9.	Calendriers scolaires 2026-2027 Présenté par Mélanie Mainville
10.	Dépôt de documents : 10.1 Bilan du plan d'action 2024-2025 du Plan de réussite éducative 2023-2028 10.2 Dépôt des grilles de cheminement double DEC : a. <i>Arts visuels/Sciences de la nature</i> b. <i>Arts visuels/Sciences, informatique et mathématiques</i>
11.	Rapport de la présidence
12.	Rapport de la direction
13.	Levée de l'assemblée

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 180^e réunion tenue le 18 septembre 2025

Les membres sont invités à se prononcer sur la conformité du procès-verbal du 18 septembre 2025. Il n'y a aucun changement à apporter.

CECJ260129-02	Sur proposition de Mme Amélie Lepage, dûment appuyée par M. Yannick Langlois, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 180^e réunion tenue le 18 septembre 2025. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	---

3.2 181^e réunion tenue le 13 novembre 2025

Les membres sont invités à se prononcer sur la conformité du procès-verbal du 13 novembre 2025. Il n'y a aucun changement à apporter.

CECJ260129-03	Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par M. Yannick Langlois, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 181^e réunion tenue le 13 novembre 2025. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	--

4. Suivis des procès-verbaux

- **Retour sur la rencontre de la CEEC du 30 avril dernier** : on mentionne la réception du rapport préliminaire. De manière générale, il s'agit d'un rapport très positif : Les objectifs sont généralement atteints et aucune surprise majeure n'est à signaler. Les membres seront informés des modalités de consultation du rapport complet dès sa réception.
- **Procès-verbal du 13 novembre 2025**
- **Au point 4** : Suivi de l'activité favorisant la réussite du conseil d'établissement. Tel que sollicité, nous vous présenterons au point 8 des données sur la réussite. À la suite de cette présentation, nous pourrions poursuivre nos échanges quant à une proposition d'activité au nom du conseil d'établissement.
- **Au point 13** : Retour sur les dépôts de la rencontre du 13 novembre dernier, spécifiquement les point 13.6 à 13.15. Les membres n'ont aucun commentaire ni questionnement.

5. Parole à l'assemblée

Sans objet.

6. Actualisation du cahier de programme - *Gestion et technologies d'entreprise agricole* (152.B0)

Le programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* (152.03) a été implanté au Cégep de Joliette en 1984. Depuis, plusieurs révisions ont été réalisées par le ministère de l'Éducation et par l'établissement d'enseignement pour demeurer en phase avec les besoins du milieu et l'évolution du domaine. Le cégep offre présentement le programme en deux profils : profil animal et profil végétal. Depuis l'implantation de cette structure à deux profils fixes à l'automne 2020, des appréciations annuelles du programme incluant plusieurs consultations du personnel enseignant, de la population étudiante et des acteurs du milieu ont fait ressortir quelques enjeux d'importance liés à la pertinence et la qualité du programme.

La Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes (PIGEP) stipule qu'« une évaluation de programme s'impose notamment lorsque : un programme est implanté depuis dix ans sans avoir été évalué selon les critères de cohérence, de pertinence et d'efficacité ». Étant donné plusieurs problématiques relevées dans les appréciations annuelles, dont la fluctuation des inscriptions au programme, l'évaluation a été demandée par le département d'agriculture et octroyée par la direction du collège constituant à la suite de la recommandation du comité de gestion pédagogique. Ainsi, les travaux d'évaluation pour ce programme ont été annoncés à la session d'automne 2024.

Un rapport d'évaluation a été produit et adopté par le conseil d'établissement le 18 septembre 2025. Le rapport comportait 19 recommandations, dont 3 qui nécessitent des modifications dans la structure du programme. Une mise à jour a ainsi été faite de la grille de cours et de divers éléments du cahier de programme.

PROJET DE RÉSOLUTION

Attendu les travaux du comité de programme;

Attendu l'avis favorable du département;

Attendu les avis favorables du département d'anglais et langues modernes et du département de français (littérature);

Attendu l'avis favorable du comité de programme;

Attendu l'avis favorable du comité de gestion pédagogique;

Attendu l'avis favorable de la commission des études.

CECJ260129-04	Sur proposition de Mme Caroline Gagnon, dûment appuyée par M. Antoine Jolicoeur, il est résolu d'adopter l'actualisation du cahier de programme <i>Gestion et technologies d'entreprise agricole, orientation agroécologie</i> (152.B0). ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	---

7. Actualisation du cahier programme - *Techniques de l'informatique* (420.B0)

Le 21 novembre 2024, le Conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Joliette (CLJ) adoptait le rapport final d'implantation du programme *Techniques de l'informatique* (420.B0) incluant son plan d'action comportant 15 recommandations. À titre de rappel, la nouvelle version ministérielle de ce programme a été implantée au CLJ à l'automne 2019. La PIGEP stipule qu'à la suite de l'adoption de ce rapport, « le ou la DA procède avec le CPR aux actualisations requises, complète le cahier de programme et voit à l'archivage des documents » (p. 39).

Pour donner suite à ce rapport, une nouvelle version du cahier de programme comportant une nouvelle grille de cours a été produite.

Nous présentons aujourd'hui cette actualisation du cahier de programme au conseil d'établissement pour adoption.

PROJET DE RÉSOLUTION

Attendu l'avis favorable des disciplines contributives et du service de l'organisation scolaire;

Attendu l'avis favorable du comité de programme/département;

Attendu l'avis favorable du comité de gestion pédagogique;

Attendu l'avis favorable de la commission des études.

CECJ260129-05	Sur proposition de M. Antoine Jolicoeur, dûment appuyée par Mme Andrée St-Georges, il est résolu d'adopter l'actualisation du cahier de programme <i>Techniques de l'informatique</i> (420.B0) ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	---

8. Données sur la réussite avec MyMetrix

La directrice adjointe rappelle l'intérêt manifesté lors de la dernière rencontre et indique qu'elle est heureuse de présenter aujourd'hui un rapport créé à l'aide de la solution analytique MyMetrix, utilisé notamment pour l'analyse du taux de réussite des personnes étudiantes en première session.

Le conseiller pédagogique présente ensuite un portrait de la réussite scolaire des étudiants et étudiantes de première session. Ce portrait s'articule autour de trois axes :

- 1- L'ampleur des défis rencontrés en première session;
- 2- Le profil des étudiants et étudiantes en difficulté (deux échecs ou plus au cours d'une même session);
- 3- Les cours à surveiller.

Le système MyMétrix, est présenté aux membres. On indique que celui-ci continue d'être bonifié et est accessible notamment aux coordinations de programme. Les données générées servent à soutenir les travaux des comités de programme et toutes les équipes pour qui ces données sont nécessaires et pertinentes à leur fonction. Il est précisé que, bien que l'outil soit régional, il est possible de créer un tableau de bord local adapté aux besoins spécifiques du cégep.

Les membres discutent de la difficulté d'interpréter le taux de réussite lorsque les abandons sans échec sont inclus dans les données, certains étudiants et certaines étudiantes choisissant d'abandonner par crainte d'échec. Un indicateur de succès, présenté parallèlement au taux de réussite, permet toutefois de constater que le taux de réussite est satisfaisant.

Il est également mentionné que les raisons d'abandon ne doivent pas être interprétées de manière trop littérale, les motifs d'étant pas toujours connus.

Enfin, on confirme qu'il est actuellement impossible de géolocaliser les données. Les membres soulignent leur sensibilité à cet égard, particulièrement en ce qui concerne la confidentialité.

Suite à la présentation, les membres entament une discussion au sujet de l'activité favorisant la réussite du conseil d'établissement à mettre en place.

Il est souligné qu'il serait pertinent de mettre en valeur la persévérance d'un étudiant ou d'une étudiante ayant un parcours atypique. Un membre propose d'élaborer une proposition en ce sens et de la présenter lors d'un prochain conseil d'établissement.

Une réflexion est également amorcée quant à la possibilité de donner un caractère plus prestigieux à cette distinction, qui pourrait être nommée le coup de cœur du conseil d'établissement. Les membres évoquent aussi la possibilité de solliciter des commanditaires ou un soutien financier auprès de nos députés ou de la Ville de Joliette.

9. Calendriers scolaires 2026-2027

La directrice adjointe présente le projet de calendriers scolaires pour l'année 2026-2027.

Elle précise que le calendrier de la session d'automne inclut un lundi supplémentaire de congé obligatoire en raison des élections provinciales prévues en octobre.

Elle indique également que le projet pilote d'une semaine de relâche partielle, amorcé à l'automne 2025, sera reconduit pour l'automne 2026. Un comité poursuit actuellement ses travaux à partir des données recueillies lors de la consultation menée auprès de la communauté collégiale (étudiants, étudiantes et membres du personnel) afin d'établir les balises de conception des futurs calendriers scolaires.

En ce qui concerne le calendrier de la session d'hiver, celui-ci est légèrement plus étalé et demeure très similaire à celui de l'année précédente. Les membres de la Commission des études avaient exprimé le souhait d'envisager un début de session plus hâtif. Le service de l'organisation scolaire a effectué l'analyse nécessaire et indiqué qu'une période minimale de 14 jours ouvrables intersession étaient requises pour les opérations administratives. Toutefois, en raison de contraintes pédagogiques propres à certains programmes, les membres de la Commission des études ont finalement choisi de donner un avis favorable à la version prévoyant un début de session le lundi.

PROJET DE RÉSOLUTION

Attendu que le Règlement des études collégiales article 18 stipule que : Le collège doit organiser, durant la période débutant le 1er juillet d'une année et se terminant le 30 juin de l'année suivante, au moins deux sessions comportant chacune un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation.

Toutefois, le collège peut, exceptionnellement, au regard d'un programme d'études qui requiert l'application de modalités pédagogiques particulières, dans la mesure où toutes les conditions du programme prescrites par le ministre sont respectées, organiser une session qui comporte moins de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation.

Attendu que l'article 29 du RREC (modifié en 2008) stipule que le ministre détermine, en fonction de la durée de la session, la date limite avant laquelle l'étudiant doit avoir signifié l'abandon d'un cours pour éviter qu'un échec ne soit porté à son bulletin.

Attendu que la résolution CARL-050207-15 du conseil d'administration traitant des balises administratives concernant l'établissement du calendrier scolaire stipule que :

- 1 Le calendrier scolaire compte légalement quatre-vingt-deux (82) jours par session, mais peut compter quatre-vingt-trois (83) jours, selon les décisions du conseil d'établissement, le tout conformément à l'article 18 du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC).
2. Les jours suivants sont fériés ou chômés pour tous les employés : le 1^{er} janvier (Nouvel An), le Vendredi Saint, le lundi de Pâques, le premier lundi de septembre (Fête du Travail), le deuxième lundi d'octobre (jour de l'Action de Grâce) et le 25 décembre (Noël).
3. Les enseignants ont un délai maximal de cinq jours après la fin de la session pour remettre leurs notes.
4. Les opérations de l'intersession à Joliette, requièrent quatorze (14) jours de travail ouvrables, à l'Assomption, requièrent douze (12) jours de travail ouvrables et à Terrebonne, quatorze (14) jours de travail ouvrables entre la remise des notes et le début de la session d'hiver pour effectuer les tâches administratives au regard du RREC et des règlements et politiques du Cégep régional.
- 5 Les horaires des cinq jours de la semaine sont répétés quinze (15) fois en séquences en minimisant la substitution de journées pour faciliter la continuité des activités de façon à satisfaire aux règles de calcul d'unités allouées à chaque cours.
- 6 La direction du collège ajuste son calendrier scolaire pour des modifications de force majeure, de boycott ou de grève de trois jours ou moins. Le conseil d'établissement adopte les modifications de plus de trois jours à son calendrier scolaire, suite à l'avis de la commission des études.

Attendu l'avis favorable de la commission des études;

Il est résolu d'adopter les calendriers scolaires 2026-2027.

CECJ260129-06	Sur proposition de M. Yannick Langlois, dûment appuyée par Mme Amélie Lepage, il est résolu d'adopter les calendriers scolaires 2026-2027. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	---

10. Dépôts des documents

- 10.1 Bilan du plan d'action 2024-2025 du Plan de réussite éducative 2023-2028
- 10.2 Dépôt des grilles de cheminement double DEC :
 - a. *Arts visuels/Sciences de la nature*
 - b. *Arts visuels/Sciences, informatique et mathématiques*

11. Rapport de la présidence

La présidente invite les membres à formuler leurs commentaires à la suite de la formation tenue le 13 janvier 2026. Il est mentionné que le volet portant sur les rôles et responsabilités de chacun et chacune a été jugé pertinent. Toutefois, certaines personnes ont également perçu qu'un message en lien avec le modèle de gouvernance était transmis.

12. Rapport de la direction du collège

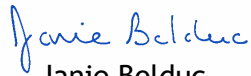
- Suite au départ de Mégane Bourdon-Marchand, Lysandre Potvin, étudiante en tremplin DEC, a été nommée à la présidence par intérim du RÉECJL. Pour le moment, le regroupement n'a pas nommé de représentant pour combler le siège vacant au conseil d'établissement.
- Le départ de madame Caroline Otis, directrice du Cégep de Lanaudière à L'Assomption, est annoncé. Elle a pris la décision de relever de nouveaux défis professionnels, dans une volonté de mieux concilier ses priorités personnelles.
- On souligne également le départ de madame Sophie Barnabé. À titre de directrice adjointe par intérim, elle assurait l'encadrement du personnel de la bibliothèque et de la vie étudiante. Elle était également responsable des résidences étudiantes.
- Les portes ouvertes se tiendront le 10 février 2026, de 17 h à 20 h, sans la participation des écoles secondaires. Cependant, celles-ci ont exprimé leur volonté d'intégrer cette activité à leur plan de travail 2026-2027 afin d'être présentes lors de notre prochaine édition de l'automne.
- Inauguration de l'imprimante 3D et du tout nouveau laboratoire d'impression 3D au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Félicitations à Danny Levesque et Anas Harraq, enseignante et enseignant au Département de génie civil du Cégep à Joliette, qui participent à ce projet d'envergure.
- Le 22 janvier dernier, nous avons procédé à l'inauguration des nouveaux locaux du programme *Technologie du génie électrique*. Un investissement d'environ 1,2 millions.
- L'organisme École-O-Champ, qui a pour mission d'éduquer et d'outiller les jeunes sur les secteurs agricole et agroalimentaire afin de leur permettre de faire des choix durables et éclairés, accueillait récemment Sylvie Gauthier, au sein de son conseil d'administration. La direction félicite madame Gauthier pour sa nomination et la remercie pour son implication.
- Les États généraux de l'enseignement pour la transition écologique et sociale se sont déroulés au Collège Montmorency à Laval du 7 au 10 janvier derniers. Pascal Riendeau et Caroline Chouinard, tous deux du Cégep à Joliette, se sont joints à plus de 200 autres personnes déléguées issues de la population étudiante et du corps professoral de cégeps et d'universités.
- Nous vous invitons à écouter la chronique du Cégep à Joliette, diffusée sur les ondes du O 103,5 les lundis, à 16 h 30, du 12 janvier au 16 février.
- Le 28 janvier à 19 h 30, avait lieu la finale locale de la 47^e édition de Cégeps en spectacle. 11 numéros exceptionnels ont été présentés au Centre culturel Desjardins devant plus de 350 spectateurs. Les Maelies se sont distinguées de brillante façon. Pour leur deuxième participation, les artistes ont offert une performance exceptionnelle, cette fois accompagnées de quatre musiciens, qui leur a valu plusieurs distinctions majeures.

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19 h 39.



Emmanuelle Richard
Présidente



Janie Bolduc
Secrétaire